

APPEL À CANDIDATURE SALON DES ARTISTES

Exposition du 20 novembre
au 19 décembre 2026

Thématique 2026

HORIZON

Date limite du dépôt des candidatures
Samedi 19 septembre 2026



Située au cœur d'Argentan, la **Chapelle Saint-Nicolas** est un **lieu de médiation culturelle ouvert à la création contemporaine et à la rencontre avec les publics**. Sa programmation croise les arts plastiques et visuels, les arts numériques, le patrimoine, ainsi que la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).

En lien avec ses expositions, la Chapelle Saint-Nicolas propose tout au long de l'année des ateliers de pratiques artistiques accessibles à tous, dès 18 mois, favorisant la découverte et l'expérimentation.



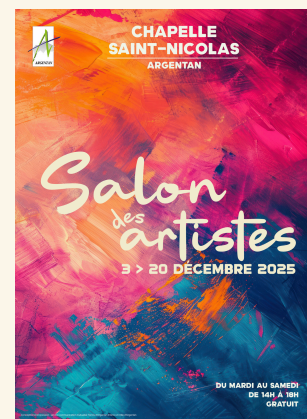


LE SALON DES ARTISTES

Dans le cadre de sa programmation artistique, la Chapelle Saint-Nicolas lance la **deuxième édition** de son appel à candidatures pour le **salon des artistes** : une exposition collective conçue comme un moment festif, convivial et fédérateur, célébrant la diversité des arts. Ce rendez-vous, appelé à se renouveler chaque année en décembre, a pour vocation de **mettre en valeur les artistes du territoire, de favoriser la rencontre avec le public et de contribuer au rayonnement de la vie culturelle locale.**

Afin de prolonger cet esprit de partage, un temps convivial intitulé « **Chocolat chaud avec les artistes** » sera proposé aux artistes comme aux visiteurs. Ce moment fort de l'exposition sera l'occasion de partager un goûter et de découvrir, en famille, les pratiques des artistes exposants.

Les artistes exposants auront également la possibilité de proposer des démonstrations, invitant le public à découvrir leur univers et à s'initier à leurs techniques dans une ambiance chaleureuse, ouverte et accessible à tous.



Affiche Salon des artistes 2025





LE THÈME

Pour cette **seconde édition**, nous proposons aux artistes d'explorer une thématique à la fois simple et infinie : **l'horizon**.

Horizon du regard, horizon intérieur, horizon proche ou lointain, réel ou imaginaire. L'horizon trace une limite autant qu'il ouvre un espace ; il est à la fois ligne de fuite et point d'appel, frontière et passage. Il invite à se situer, à se projeter, à désirer, mais aussi à ralentir, à observer, à habiter le visible et l'invisible.

L'horizon peut être paysage, seuil, promesse ou question. Il engage une réflexion sensible sur notre rapport à l'espace, au temps et à l'altérité, et ouvre un champ de possibles où se croisent perception, mémoire et imagination.

Nous invitons ainsi les artistes à s'approprier librement cette thématique, à en proposer des interprétations sensibles, poétiques ou personnelles, afin de composer ensemble une exposition plurielle, habitée et ouverte, traversée de multiples lignes d'horizon.



MODALITÉS DE CANDIDATURE

CONDITIONS

- **La participation est gratuite et ouverte à tous les artistes, professionnels ou amateurs, résidant sur le territoire d'Argentan/Terres d'Argentan.**
- **Toutes les pratiques sont les bienvenues** : peinture, sculpture, installation, gravure, photographie, dessin, vidéo, performance (selon faisabilité technique) etc. Les projets proposés peuvent être des œuvres déjà réalisées ou en cours de réalisation.
- **Chaque artiste possède un espace linéaire de 2,5 m² pour exposer.**

Le nombre d'œuvres recommandé pour respecter cette surface est au choix parmi les configurations suivantes :

POUR LES ŒUVRES ENCADRÉES EXPOSÉES SUR CIMAISES

- 2 pour des grands formats (jusqu'à 1,20 m de large) **OU**
- 3 pour des formats moyens (jusqu'à 80 cm de large) **OU**
- 5 pour des petits formats (jusqu'à 40 cm de large)

POUR LES ŒUVRES EN VOLUME EXPOSÉES SUR SOCLE

- 1 pour les grands formats (Dimension maximum des socles disponibles : 60 cm x 60 cm) **OU**
- 2 pour les formats moyens (Dimension maximum des socles disponibles : 60 cm x 60 cm) **OU**
- 4 pour les petits formats (Dimension maximum des socles disponibles : 45 cm x 45 cm)

POUR LES ŒUVRES EN VOLUME POSÉES SUR LE SOL

- 1 pour les très grands formats (jusqu'à 1m20 de large sur 2,50 m de long) **OU**
- 2 pour les grands formats (jusqu'à 1m de large sur 1m de long)
- En contrepartie de l'espace d'exposition, nous demandons aux artistes exposants de **participer à la médiation de l'exposition**, soit par une démonstration de leur technique ou par l'animation d'un atelier, l'idée étant de **renforcer l'échange et le partage avec le public**. De ce fait, leur présence est vivement souhaitée au **"Chocolat chaud des artistes"** (date annoncée prochainement).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être réuni dans un seul et même document et comporter les éléments suivants :

- Votre nom, prénom, téléphone et email
- Une présentation de votre démarche
- Des visuels de vos réalisations, en haute définition, au format JPEG ou PDF, **avec leurs dimensions**

SÉLECTION

Un comité de sélection sera composé d'un chef de projet, d'un élu, d'un technicien, d'un bénévole et d'un professionnel. Le comité choisira les artistes retenus selon les critères suivants : adéquation à la thématique, diversité des approches et des médiums, cohérence avec l'ensemble de la sélection, accessibilité au public, faisabilité technique et respect de l'espace.

Les artistes sélectionnés seront informés à la mi-octobre.



INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Directement à la Chapelle Saint-Nicolas, place du marché à Argentan, durant les horaires d'ouverture, du mardi au samedi, de 14h à 18h
- ou par e-mail à : **exposition@argentan.fr**

Date limite du dépôt des candidatures : Samedi 19 septembre 2026

Si besoin, une visite préalable de la Chapelle Saint-Nicolas peut être organisée pour permettre aux artistes d'appréhender l'espace de la Chapelle.

- Les œuvres sélectionnées seront à déposer à la Chapelle Saint-Nicolas le **samedi 7 novembre 2026**. Les œuvres exposées sur cimaises devront être encadrées par vos soins.
- Les œuvres pourront être récupérées par les artistes directement sur place le samedi 19 décembre, à partir de 18h ou à partir du mardi 5 janvier, durant les horaires d'ouverture de la Chapelle (du mardi au samedi, de 14h à 18h).

ADRESSE

Place du marché, 61200 ARGENTAN

CONTACT

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires :
06 88 97 54 67 ou **exposition@argentan.fr**

Vous pouvez également consulter la page de la Chapelle Saint-Nicolas sur le site internet de la mairie d'Argentan :

<https://www.argentan.fr/loisirs/culture-et-patrimoine/expositions/>

DATES À RETENIR

- Date limite de candidature : **Samedi 19 septembre 2026**
- Sélection des artistes : **Début octobre 2026**
- Date limite dépôt des œuvres : **Samedi 7 novembre 2026**
- Dates de l'exposition : **Du vendredi 20 novembre au samedi 19 décembre 2026**
- Chocolat chaud des artistes : **Date à venir**